



**VADE-MECUM 2019**

**COMITE DEPARTEMENTAL**

**de GOLF du MORBIHAN**

**Comité Départemental**

**Siège social** : Golf de Val Quéven    Kerruisseau    56530 QUEVEN

**Email** : [golfcd56@gmail.com](mailto:golfcd56@gmail.com)

## **COORDONNEES DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES**

<p><b>GOLF BLUE GREEN BADEN-VANNES</b> Kernic 56870 Baden 02 97 57 18 96 <a href="mailto:baden@bluegreen.com">baden@bluegreen.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:golf.de.baden@wanadoo.fr">golf.de.baden@wanadoo.fr</a> 09 64 17 97 15</p>	<p><b>GOLF DE BELLE-ISLE</b> Route des Poulains 56360 Sauzon 02 97 31 64 65 <a href="mailto:golfbelleisle@wanadoo.fr">golfbelleisle@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>GOLF DE CADEN</b> Le Four Bourdin 56220 Caden 02 97 66 11 81 <a href="mailto:welcome@golfdecaden.com">welcome@golfdecaden.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:asgolfcad@gmail.com">asgolfcad@gmail.com</a></p>	<p><b>GOLF DU LAC AU DUC</b> Le Lac au duc 56800 Ploermel 02 97 72 37 20 <a href="mailto:ploermel@bluegreen.com">ploermel@bluegreen.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:contact@as-golf-lacauduc.com">contact@as-golf-lacauduc.com</a></p>
<p><b>GOLF BLUE GREEN PLOEMEUR-OCEAN</b> Saint Jude-Kerham 56270 Ploemeur 02 97 32 81 82 <a href="mailto:ploemeur@bluegreen.com">ploemeur@bluegreen.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:a.s.golf.ploemeur@wanadoo.fr">a.s.golf.ploemeur@wanadoo.fr</a> 02 97 32 80 50</p>	<p><b>GOLF DE QUIBERON</b> Résidence du Goulvars BP 30118 - 56140 Quiberon 06 03 93 1128 <a href="mailto:golfquiberon@live.fr">golfquiberon@live.fr</a></p>
<p><b>GOLF BLUE GREEN RHUYS-KERVER</b> Domaine de Kerver 56730 St Gildas de Rhuy 02 97 45 30 09 <a href="mailto:rhuyskerver@bluegreen.com">rhuyskerver@bluegreen.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:asgolf.rhuys@wanadoo.fr">asgolf.rhuys@wanadoo.fr</a> 02 97 45 36 48</p>	<p><b>GOLF DE RIMAISON</b> 56310 Bieuzy les eaux 02 97 27 74 03 <a href="mailto:golfderimaison@gmail.com">golfderimaison@gmail.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:golfrimaison@aol.com">golfrimaison@aol.com</a></p>
<p><b>GOLF BLUE GREEN SAINT-LAURENT</b> Ploëmel 56400 Auray 02 97 56 85 18 <a href="mailto:st.laurent@bluegreen.com">st.laurent@bluegreen.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:assl@wanadoo.fr">assl@wanadoo.fr</a> 02 97 56 88 00</p>	<p><b>GOLF BLUE GREEN VAL QUEVEN</b> Kerruisseau 56530 Quéven 02 97 05 17 96 <a href="mailto:valqueven@bluegreen.com">valqueven@bluegreen.com</a></p> <p><b>Association sportive</b> <a href="mailto:as.golf.queven@wanadoo.fr">as.golf.queven@wanadoo.fr</a> 02 97 05 37 85</p>



## SOMMAIRE

REGLEMENTS DES COMPETITIONS ORGANISEES PAR LE CD56	
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES Filles et Garçons	Pages 5 & 6
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL Dames et Messieurs	Page 7
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS Dames et Messieurs	Page 8
REGLEMENT MINI-TOUR Filles et Garçons	Page 9
CAHIER DES CHARGES DES MINI-TOURS	Page 10
REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU MORBIHAN PAR EQUIPES	Page 11
REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U10-U12 DES ECOLES DE GOLF	Page 12
REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U10 PITCH AND PUTT	Page 13
<b>REGLEMENT TROPHÉE INTER ECOLES DE GOLF DE BRETAGNE</b>	<b>Page 14-18</b>

## CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2019

### CHRONOLOGIQUE

<b>10 mars</b>	Mini-tour n°1	<b>Val Quéven</b>
<b>16 mars</b>	Championnat du Morbihan par équipes dames et messieurs	<b>Ploemeur</b>
<b>09-10 avril</b>	Championnat individuel jeunes – mini-tour 2 & 3	<b>Baden</b>
<b>10 avril</b>	Championnat individuel Seniors Dames & Messieurs & Vétérans	<b>Saint-Laurent</b>
<b>11 mai</b>	Mini-tour n°4	<b>Rhuys-Kerver</b>
<b>18 mai</b>	Championnat Individuel Dames & Messieurs	<b>Saint-Laurent</b>
<b>15 juin</b>	Trophée des Ecoles de Golf de Bretagne – Finale Régionale	<b>Rennes</b>
<b>28 septembre</b>	Championnat U10 – U12 des écoles de golf	<b>Caden</b>
<b>6 octobre</b>	Championnat U10-U12 pitch and putt	<b>Baden</b>
<b>19 octobre</b>	Championnat de Bretagne U10-U12 pitch and putt	<b>Rennes</b>

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

« JEUNES »

**Mardi 9 et mercredi 10 avril 2019 au Golf de Baden**

Qualificatif (sauf pour les U8, U10 et U18), avec les 2 « mini-tours » de qualification, organisés par le Comité départemental, pour le championnat de Bretagne des jeunes les 25 et 26 mai au golf de Val Quéven.

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours.  
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

### CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles nés en 2001 et après, licenciés FFG dans un club du Morbihan, licenciés FFG en « Bretagne » habitant dans le Morbihan (justificatif à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

U 18 Cadets garçons et filles	nés en	2001-2002
U 16 Minimes garçons et filles	nés en	2003-2004
U 14 Benjamins garçons et filles	nés en	2005-2006
U 12 garçons et filles	nés en	2007-2008
U 10 garçons et filles	nés en	2009 et 2010
U 8 garçons et filles	nés en	2011 et après

### FORMULE DE JEU

- Stroke play brut sur 36 trous / 18 trous par jour pour U18, U16, U14 et U12
- Strokeford brut sur 9 trous par jour pour U10 et U8 d'index >45

### CRITERES DE PARTICIPATION

- U 18 Cadets : index  $\leq 18,5$
- U 18 Cadettes : index  $\leq 26,5$
- U 16 Minimes garçons : index  $\leq 26,5$
- U 16 Minimes filles : index  $\leq 26,5$
- U 14 Benjamins : index  $\leq 35,5$
- U 14 Benjamines : index  $\leq 45$
- U 12 garçons et filles : index  $\leq 45$
- U 10 et U 8 garçons et filles : index >45 et  $\leq 54$

Il n'y aura aucune dérogation possible pour les limites d'index.

Les U10 et U8 garçons et filles d'index  $\leq 45$  disputeront le championnat U12 sur 2 fois 18 trous.

### REPERES (RMS) DE DEPARTS

U 18 Cadets :	Blanc	U 18 Cadettes :	Bleu
U 16 Minimes garçons :	Min G	U 16 Minimes filles :	Min F
U 14 Benjamins :	Ben G	U 14 Benjamines :	Ben F
U 12 garçons :	U12 G	U 12 filles :	U12 F
U10, U8 garçons(index >45):	Orange	U10, U8 filles (index >45):	Orange

### CLASSEMENT POUR LE TITRE DE CHAMPION DEPARTEMENTAL

- Addition des scores des 2 journées.
- En cas d'égalité :
  - le classement sera établi en utilisant le départage « RMS »,
  - exception pour la 1<sup>ère</sup> place : Play Off en trou par trou.

## ORGANISATION ET HEURES DE DEPARTS

- Le 1<sup>er</sup> jour dans l'ordre croissant des index et par catégories
- Le 2<sup>ème</sup> jour dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> jour et par catégories
- La mixité des parties sera autorisée le 1<sup>er</sup> tour

## GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPETITION

- Le CD56 a la charge d'organiser la compétition (Inscriptions, départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).

## CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vade-mecum 2019)

**Epreuve "non-fumeur"** : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

**Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

**Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

**Moyens de déplacements** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

**Téléphone portable** : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs
  - 1<sup>ère</sup> infraction : Avertissement officiel
  - 2<sup>ème</sup> infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

## QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories.

Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.).

Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et des 2 « mini tours » de qualification.

Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu.

Les joueurs classés ex-aequo à la dernière place qualificative seront tous qualifiés.

**Wilds-cards** : à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une **compétition golfique d'une catégorie supérieure** (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

## INSCRIPTIONS

Par ISP par l'intermédiaire des Clubs

**RAPPEL : LES U8 ET U10 d'index inférieurs à 46 devront être inscrits en U12**

**Droit d'inscription : gratuit**

**Date limite d'inscription : 4 avril à 20 heures**

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

## Samedi 18 mai 2019 Golf de Saint-Laurent

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

- aux joueuses et joueurs licenciés d'un Club du Morbihan et/ou licenciés « Bretagne » **et/ou licenciés « Entreprise » et domiciliés dans le département du Morbihan (attestation de domicile à fournir)**, certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.
- **Nombre d'inscrits limité à 110.** Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits **se fera par ordre croissant des index à la date limite d'inscription.**
- **Compétition NON FUMEUR**

### FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou

Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

**Messieurs :** Repères blancs

1 <sup>ère</sup> série: index jusqu'à 8,4
2 <sup>ème</sup> série: index compris entre 8,5 et 18,4
3 <sup>ème</sup> série: index compris entre 18,5 et 26,4

**Dames :** Repères bleus

1 <sup>ère</sup> série: index jusque 11,4
2 <sup>ème</sup> série: index compris entre 11,5 et 26,4

Ordre des départs : dans l'ordre décroissant des index et par séries (3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> puis 1<sup>ère</sup>).  
Aucun départ mixte. 1<sup>er</sup> départ à 8H00

#### Qualifiés pour le Championnat de Bretagne individuel :

Messieurs : les **20** meilleurs scores et ex-aequo des deux premières séries confondues

Dames : les **6** meilleurs scores et ex-aequo des deux séries confondues

Les joueuses et joueurs "élites catégorie 0, 1 et 2" sont qualifiés d'office, ainsi que des joueurs qui ont participé aux championnats de Bretagne de l'année précédente et qui n'ont pas pu participer à ce championnat départemental parce qu'ils ont joué une **compétition golfique d'une catégorie supérieure** (grand-prix, divisions adultes, etc...)

### ENGAGEMENT

**DROITS D'ENGAGEMENT** : **24 Euros** pour les adultes, **10 Euros** pour les moins de 20 ans.  
**Uniquement par Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf du Morbihan.**

**MODALITES des INSCRIPTIONS** : L'inscription individuelle se fait **par ISP.**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Lundi 13 mai 2019 à 21H00

### PRIX

Remise des prix au Club-house du golf 30 minutes après la fin de l'épreuve.

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL SENIORS DAMES et MESSIEURS - VETERANS 10 avril 2019 au Golf de Saint-Laurent

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### Championnat ouvert :

- Aux messieurs seniors ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du Morbihan **ou licenciés « Bretagne » et domiciliés dans le Morbihan**, certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription ;
- Aux messieurs **vétérans** ayant atteint l'âge de 65 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département **ou licenciés « Bretagne » et domiciliés dans le Morbihan**, certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription ;
- Aux seniors dames ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciées dans un club du département **ou licenciées « Bretagne » et domiciliées dans le Morbihan**, certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

**Le nombre des joueurs est limité à 120. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index à la date limite des inscriptions.**

## FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous      Classement en brut  
En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou  
Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

**Seniors et vétérans :**      Boules jaunes      1<sup>ère</sup> série : index jusque 11,4  
2<sup>ème</sup> série : index à partir de 11,5

**Seniors Dames :**      Boules rouges      1<sup>ère</sup> série : index jusque 11,4  
2<sup>ème</sup> série : index à partir de 11,5

Ordre des départs :  
2<sup>ème</sup> série et 1<sup>ère</sup> série dans l'ordre décroissant des index dans chaque série. **Pas de partie mixte.**

## ENGAGEMENT ET INSCRIPTIONS

**DROITS D'ENGAGEMENT :** 24 euros à régler **uniquement par Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf du Morbihan.**

**MODALITES des INSCRIPTIONS :** L'inscription individuelle se fait par ISP

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :** Jeudi 4 avril 2019 à 21H00

## PRIX

Remise des prix au Club-house du golf 1/2 heure après la fin de l'épreuve.

## QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Chaque département **qualifie 50 joueurs et joueuses** au prorata des participants effectifs dans chaque catégorie. **Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne de l'année précédente, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental.**



# MINI TOUR 56 année 2019

Réservée aux jeunes (gars et filles) des Catégories U8, U10, U12, benjamins, minimes et cadets.

**But** : permettre aux jeunes du département de s'affronter entre eux afin de leur donner le goût de la compétition et d'améliorer leur index.

## Limite d'index :

- Cadets :  $\leq 18,5$  Cadettes :  $\leq 26,5$
- Minimes garçons :  $\leq 26,5$  Minimes filles :  $\leq 26,5$
- Benjamins :  $\leq 35,5$  Benjamines :  $\leq 45$
- U 12 garçons et filles :  $\leq 45$
- U 10 et U 8 garçons et filles :  $>45$  et  $\leq 54$

Charge aux clubs d'organiser des compétitions afin que leurs jeunes puissent y participer.

## Forme de jeu :

- Stroke play : 18 trous pour les cadettes, minimes, benjamins et U12 ayant un index  $\leq 45$ .
  - Score maximum brut sur 9 trous par jour pour U10 et U8 d'index  $>45$ .
  - Les U10 et U8 garçons et filles d'index  $\leq 45$  disputeront la compétition U12 sur 18 trous.
- En cas de mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en **stableford**.

## Repères de départs (RMS):

U 18 Cadets :	Blanc	U 18 Cadettes :	Bleu
U 16 Minimes garçons :	Min G	U 16 Minimes filles :	Min F
U 14 Benjamins :	Ben G	U 14 Benjamines :	Ben F
U 12 garçons :	U12 G	U 12 filles :	U12 F
U10, U8 garçons (index $>45$ ):	Orange	U10, U8 filles (index $>45$ ):	Orange

## Classement :

Pour chaque journée il y aura un classement individuel par catégorie en brut

Un classement général en **brut** sera établi à l'issue de chaque journée, en totalisant les scores (brut - le par).

## Inscription :

**RAPPEL : LES U8 ET U10 d'index inférieur ou égal à 45 devront être inscrits en U12**  
**Les inscriptions se font par ISP (voir dates limites ci-dessous).**

Date Compétition	Lieu	Date limite Inscription	Observations
Dimanche 10 mars 2019	Val Quéven	Mardi 5 mars 2019 à 21H00	Mini tour #1
Mardi 9 avril 2019	Baden	Jeudi 4 avril 2019 à 21H00	Mini tour #2 Tour 1 du championnat 56
Mercredi 10 avril 2019	Baden	Jeudi 4 avril 2019 à 21H00	Mini tour #3 Tour 2 du championnat 56
Samedi 11 mai 2019	Rhuys Kerver	Lundi 6 mai 2019 à 21H00	Mini tour #4

Ces 4 épreuves servent de support pour la **qualification aux championnats de Bretagne (les 3 meilleures cartes sont retenues)**.

Dans la mesure du possible, pour des problèmes d'horaires de retour au domicile, les départs se feront au plus tôt **à partir de 8H30.**

## MINI TOUR 56 année 2019

### CAHIER DES CHARGES

#### POUR LES GESTIONNAIRES

Les gestionnaires devront respecter le cahier des charges suivant :

**1. Terrain**

Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec le CD56.  
Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club.

**2. Accueil**

L'accueil du club-house devrait être ouvert ½ heure avant le 1<sup>er</sup> départ.

#### POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les Associations Sportives devront respecter le cahier des charges suivant :

1. L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).
2. Les départs se feront, au plus tôt à partir de 8H30, par catégories et/ou index. Les U 8 et U 10 ans ayant un index entre 46 et 53 partiront en dernier pour 9 trous.
3. La présence d'un starter est souhaitée.
4. L'Association Sportive organisera une collation pour la remise des prix.

#### POUR LE CD 56

Le CD 56 devra respecter le cahier des charges suivant :

1. Le CD 56 gèrera la compétition (départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).
2. Les inscriptions se feront par **ISP (voir dates limites dans le règlement spécifique)**
3. Les horaires seront publiés sur le web.
4. Un classement en brut stroke play sera établi par catégorie.
5. Le CD 56 fournira et remettra des distinctions aux lauréats.
6. Les résultats seront mis en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 56.
7. A tout moment, le CD 56 pourra apporter toutes les modifications qu'il jugera nécessaires et opportunes, à ce règlement, si les circonstances le demandent avec le souci de respecter les règles et l'équité qui régissent le jeu de golf.

# CHAMPIONNATS DU MORBIHAN PAR EQUIPES

## DAMES et MESSIEURS

16 Mars 2019 – Golf de Ploemeur-Océan - 1 tour

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. **Les classements seront établis par sexes.**

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

**Compétition non-fumeurs.**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les clubs :** Toutes les Associations sportives du département, affiliés avec terrain.

- 6 joueurs par équipes Messieurs + 6 remplaçants éventuels
- 4 joueuses par équipes Dames + 4 remplaçantes éventuelles

**Licence et certificat médical ou questionnaire de santé enregistrés à la FFGolf au plus tard à la date limite d'inscription des équipiers.**

### FORME DE JEU

**Stroke play brut / 1 tour / 18 trous.**

**Marques de départ :** Repères bleus pour les Dames et repères blancs pour les Messieurs.

**Classement :** Addition des 5 meilleurs scores par équipe Messieurs pour le championnat Messieurs.  
Addition des 3 meilleurs scores par équipe Dames pour le championnat Dames.

**Départage :** Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte, puis de la seconde meilleure carte, etc. (cf. § 9-2 du Règlement spécifique de la Ligue).

### DEPARTS ET ORDRE DE JEU

**Le tirage des départs** est fait dans l'ordre du classement du championnat de l'année précédente, tout nouveau club se positionnant en dernière position, avec le 1<sup>er</sup> départ à partir de 08H00.

**Les horaires de départs** seront disponibles 48 heures après la date de la clôture des inscriptions des équipiers.

**Ordre de jeu :** Les joueurs et joueuses portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

### ENGAGEMENT

**DROITS D'ENGAGEMENT :** 150 Euros par club par chèque à l'ordre du Comité Départemental du MORBIHAN.

**MODALITES des INSCRIPTIONS :**

L'inscription se fait par **EXTRANET**.

Date limite d'inscription : mardi 12 mars à 21H00

### COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve pourra modifier ce règlement, à tout moment, jusqu'à l'heure du 1<sup>er</sup> départ.

### REMISE des PRIX

30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.

# CHAMPIONNAT DU MORBIHAN INTER ECOLES DE GOLF U10 – U12

Golf de Caden – Samedi 28 Septembre 2019

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

**Compétition non-fumeurs.**

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seules peuvent participer au championnat les équipes dont les jeunes sont licenciés dans une Association sportive disposant d'une école de golf et à laquelle les jeunes sont effectivement inscrits.

## FORME DE JEU

### Composition de l'équipe

L'équipe devra être composée de 4 joueurs : 2 U10 et 2 U12 filles et/ou garçons.

### Forme de jeu par catégories

Catégorie U10 et moins (2009 et après): 2 simples en **strokeford** sur 18 trous joués sur un terrain de pitch and putt ; 9 trous le matin et 9 trous l'après-midi.

Catégorie U12 (2008 et 2007) : 2 simples en **strokeford** sur 18 trous (repères adaptés) ; 9 trous le matin et 9 trous l'après-midi.

### Distances de jeu

U10 : 2 fois 595 mètres soit 1190 mètres.

U12 : 2 fois 2285 mètres soit 4570 mètres

### Ordre de jeu

L'ordre de jeu sera établi dans chaque catégorie par ordre croissant des index (ordre appliqué pour le matin et l'après-midi).

### Classement

Le classement sera établi par l'addition des trois meilleurs scores bruts des cartes de l'équipe. En cas d'égalité, le départage se fera sur les quatrièmes cartes puis si besoin sur les meilleures cartes etc...

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par ISP par l'intermédiaire des clubs.

## DISPOSITIONS PARTICULIERES

Compte tenu du jeune âge des enfants, il est recommandé de s'assurer qu'ils soient correctement équipés (boissons, barres, tenues de pluie...).

Les chariots électriques ne sont pas autorisés, il est cependant conseillé de mettre à la disposition du jeune joueur un chariot à main.

Les Parents accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leur enfant sous peine de disqualification du joueur. Dans la mesure où l'épreuve se déroule en deux parties, il est important de prévoir un repas pour le midi.

## RESULTATS

Les résultats seront proclamés une demi-heure après la fin de la compétition.

# CHAMPIONNAT DU MORBIHAN PITCH AND PUTT U12/U10

**DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019 AU GOLF DE BADEN**

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

**Compétition non-fumeurs y compris pour les accompagnants.**

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

- Aux joueuses et joueurs, nés en 2007 ou après, licenciés d'un Club du Morbihan certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.
- Epreuve qualificative pour le Championnat de Bretagne de pitch and putt à Rennes le 19 octobre 2019

## FORME DE JEU

L'épreuve se déroulera sur le pitch & putt du Golf de Baden (9 trous, 595 mètres)  
Strokeford / 9 trous le matin puis 9 trous l'après midi

Classement brut garçons et classement brut filles des 2 tours cumulés.

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou

Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Repères de départs : communs pour les garçons et les filles

Ordre des départs :

Les départs seront organisés de façon à faire jouer, si possible, des joueurs des différents clubs dans la même partie.

## INSCRIPTIONS

**Les inscriptions se font par ISP par l'intermédiaire des clubs.**

**Date limite d'inscription mardi 1 Octobre 2019 à 21H00**

## DISPOSITIONS PARTICULIERES

Compte tenu du jeune âge des enfants, il est recommandé de s'assurer qu'ils soient correctement équipés (boissons, barres, tenues de pluie...).

Les chariots électriques ne sont pas autorisés, il est cependant conseillé de mettre à la disposition du jeune joueur un chariot à main.

Les Parents accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leur enfant sous peine de disqualification du joueur.

Dans la mesure où l'épreuve se déroule en deux parties, il est important de prévoir un repas pour le midi.

## RESULTATS

Les résultats seront proclamés une demi-heure après la fin de la compétition.

# TROPHEE DES ECOLES DE GOLF DE BRETAGNE

## FINALE REGIONALE

SAMEDI 15 JUIN 2019 - GOLF DE RENNES

### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Ecole de Golf qui aura fini 1<sup>ère</sup> de sa sélection départementale.

#### FORME DE JEU

##### COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe devra être composée de 6 joueurs dont une joueuse minimum.

- **2 Benjamins** (2005 et 2006)
- **2 Poussins** (2007 et 2008)
- **2 U10** (2009 et après)

##### FORME DE JEU PAR CATEGORIE

- **Catégorie U12 et moins** : en simples Match Play Brut sur 27 trous ; 9 trous le matin et 2 x 9 trous l'après-midi.
- **Catégorie Benjamins**: en simples Match Play Brut sur 27 trous ; 9 trous le matin et 2 x 9 trous l'après-midi.

Les 4 écoles qualifiées se rencontreront sur 9 trous.

Pour chaque match individuel, le jeu se déroule jusqu'au 9ème trou afin de comptabiliser le nombre total de trous gagnés par joueur.

Pour chaque rencontre, l'équipe gagnante est celle qui aura comptabilisé le plus de trous gagnés avec les 6 matchs individuels.

Rencontre gagnée = 2 pts – Rencontre à égalité = 1 pt.

##### DISTANCES DE JEU

U10 : Parcours Pitch and Putt

Poussines filles : Repère Violet

Poussins garçons : Repère Gris

Benjamines filles : Repère Rouge

Benjamins garçons : Repère Jaune

##### DEPARTS ET ORDRE DE JEU

Les départs se feront en shot gun.

Les matchs seront organisés par catégories d'âge et de sexe en fonction de l'ordre croissant des index.

## CLASSEMENT

L'Ecole de golf gagnante sera celle qui aura totalisé le plus de points après les 3 rencontres jouées. En cas d'égalité, le départage se fera sur le total des trous gagnés sur l'ensemble des 3 rencontres.

Si l'égalité perdure, un play-off sera organisé entre le/la meilleur(e) Benjamin(e) des écoles de golf concernées.

CONDITIONS PARTICULIERES
--------------------------

**Epreuve "non-fumeur"** : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales de l'année en cours (Hard Card).

**Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets sont autorisés mais seuls seront acceptés à caddeyer les élèves de l'école de golf du joueur. Un seul cadet par joueur. Le cadet devra rester l'ensemble de la partie soit les 9 trous.

**Accompagnateurs** : Pendant toute la durée de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée sera assimilée à un comportement incorrect et donnera lieu à un avertissement. En cas de récidive, les accompagnateurs concernés seront exclus du parcours et le Comité se prononcera sur une possible disqualification du joueur concerné.

Pour toute question sur l'application de règles et/ou de règlements survenant entre les joueurs, seuls les membres du Comité ou les arbitres sont habilités à intervenir. Si des accompagnateurs sont témoins d'une telle situation, ils ne doivent en aucun cas intervenir auprès des joueurs mais leur demander d'avertir le Comité ou un arbitre le plus rapidement possible.

**Moyens de déplacements** : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

**Téléphone portable** : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

## ENGAGEMENT

La composition de l'équipe de l'Ecole de Golf qualifiée pour la finale régionale devra être envoyée par mail ([ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr](mailto:ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr)) au secrétariat de la Ligue par chaque Comité Départemental – 8 jours avant le jour de l'épreuve.